

# : **inter**action #2

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIIS-BUËCH



## FINANCES

CE QU'IL FAUT RETENIR  
DES BUDGETS 2018 - P4-5

## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

+ Q'UN SIMPLE SERVICE ! - P10

## PORTRAIT D'ICI

JEAN-PHILIPPE POSTEL  
« LA LITTÉRATURE, UNE MALADIE  
HÉRÉDITAIRE » - P11

DOSSIER SPÉCIAL

## TOURISME

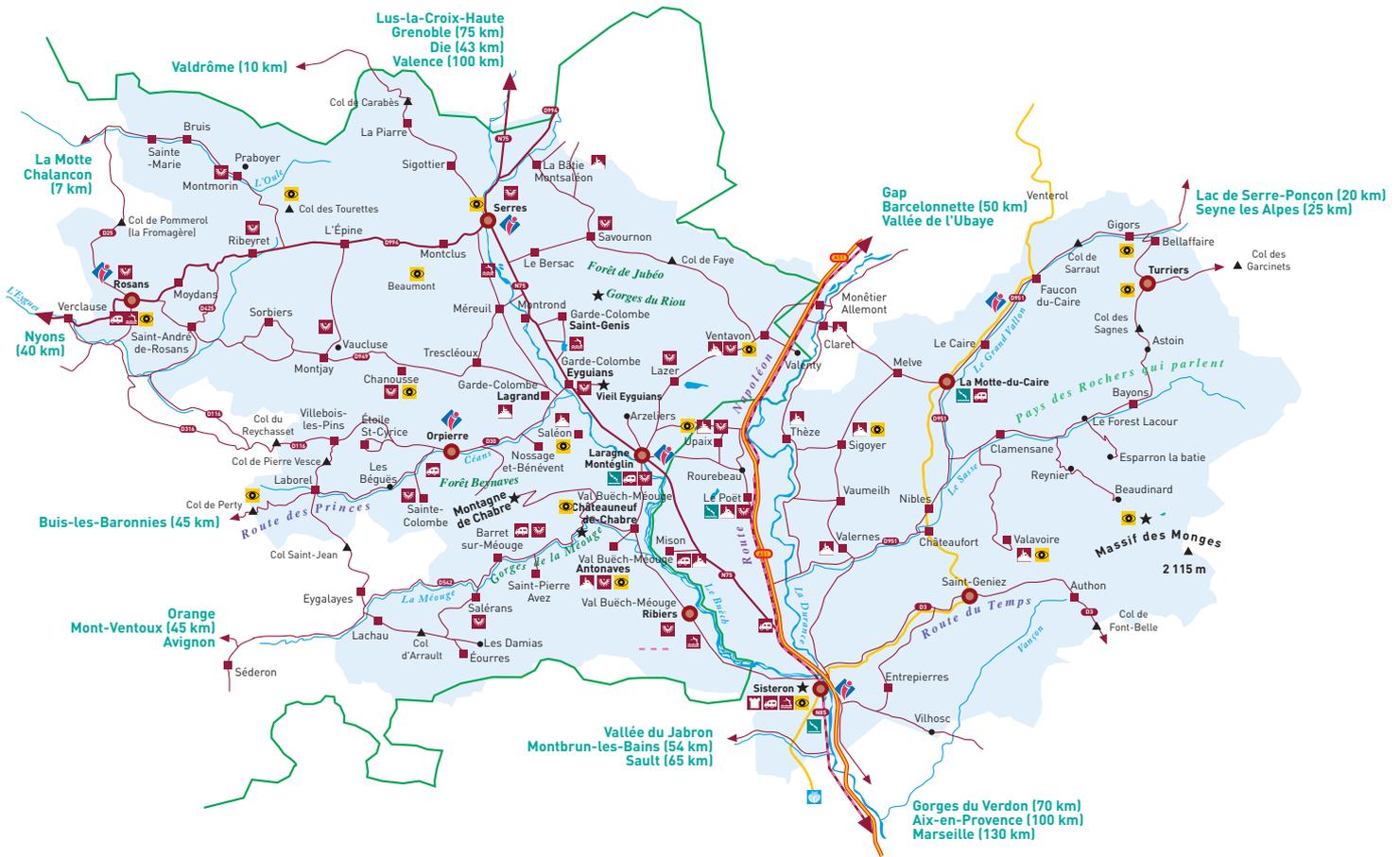
UN ÉTÉ QUI PROMET - P6 À 9



[sisteronais-buech.fr](http://sisteronais-buech.fr)



Communauté de Communes  
du **Sisteronais-Buëch**



## CARTE DU TERRITOIRE



**SERVICE COMMUNICATION**  
Tél. 04.92.31.27.52 - 1, Place de la République,  
04200 Sisteron

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Daniel Spagnou, Président

**PHOTOGRAPHIES**  
Services de la CCSB, sauf mention contraire

**RÉDACTION**  
Matthieu Aucomte et Équipe de direction

**CONCEPTION, GRAPHISME, MISE EN PAGE**  
Autrement Dit Communication, Sisteron  
Tél. 04.92.33.15.33

**IMPRESSION**  
Imprimerie Nouvelle, Sisteron  
Tél. 04.92.61.05.34

**DIFFUSION**  
APACS - Sisteron - Tél : 04.92.34.62.93

**TIRAGE**  
15.000 exemplaires

Dépôt Légal : ISSN 2606-3549  
Imprimé sur papier PEFC  
Prochain numéro : décembre 2018

# : sommaire

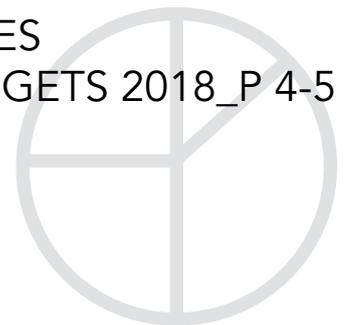


CARTE DU TERRITOIRE

ÉDITO ET SOMMAIRE\_P 3

FINANCES

LES BUDGETS 2018\_P 4-5



# ÉDITO

## : édit



Depuis quelques années, nos collectivités souffrent fortement des restrictions budgétaires. Ces efforts nous obligent à maîtriser scrupuleusement nos dépenses. L'année dernière fut l'an 1 de la création de notre intercommunalité et nous avons réussi notre pari en utilisant moins d'argent public et de manière plus efficace. Le contexte reste difficile puisque l'État continue de nous transférer de nouvelles compétences. Cette année, notre bonne gestion budgétaire va nous permettre, malgré une hausse de nos dépenses de fonctionnement, de prévoir une augmentation de nos opérations d'investissement et cela, sans augmentation de la fiscalité.

Concernant les déchets ménagers, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères va s'appliquer. Le Conseil communautaire a unanimement délibéré pour fixer un taux à 12% sur la quasi-totalité du territoire. C'est l'équilibre que nous avons trouvé pour répondre aux besoins budgétaires du service, tout en ne vous pénalisant pas. Il en va de notre responsabilité d'assurer un service de qualité tout en protégeant votre niveau de vie. En 2018 encore, nous avons également pu dégager des fonds pour le développement touristique car notre territoire dispose de nombreux atouts qui attirent les voyageurs. Nous en avons pour preuve les grands événements qui se bousculent à notre porte, comme le Rallye Monte-Carlo et le Paris-Nice.

Je vous invite dans ce numéro à découvrir en détail les finances de la CCSB, mais aussi et surtout, à (re)découvrir notre territoire qui fait notre fierté grâce à ses sites exceptionnels ! D'avance je vous souhaite une belle lecture et un magnifique été !

Daniel Spagnou,

Président de la Communauté de Communes  
du Sisteronais-Buëch

### DOSSIER SPÉCIAL TOURISME

- *La Base de Loisirs de la Germanette : écrin de verdure et eau turquoise*\_P6-7
- *Aménagements touristiques*\_P8
- *Les insolites du territoire*\_P9



SERVICES À LA POPULATION  
**LE PORTAGE DE REPAS CRÉE  
DES LIENS**\_P10

### AU FIL DES COMMUNES

#### PORTRAIT D'ICI

JEAN-PHILIPPE POSTEL\_P 11



**Panoramique**\_P12-13

POLITIQUE FISCALE  
**LA TEOM ET LA GEMAPI**\_P14

LE SYSTÈME D'INTÉGRATION  
GÉOGRAPHIQUE  
**L'INFORMATION À PORTÉE DE CLIC**

15



## FINANCES 2018 LA CCSB EN BONNE SANTÉ

*Les élus de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch ont voté à l'unanimité les budgets primitifs 2018. Retour sur le détail des finances de la CCSB.*

### COMMENT SONT CONSTITUÉES LES FINANCES ?

Les finances de la CCSB sont constituées de 6 budgets : le budget général, le budget des Ordures Ménagères, celui du SPANC (assainissement non-collectif) et les 3 budgets des parcs d'activités de Sisteron, Laragne et du Poët. Ils s'élèvent à 46 millions d'euros, fonctionnement et investissements confondus.

### FOCUS SUR LE BUDGET GÉNÉRAL

Le budget général représente 57% des finances de la collectivité, avec 22 millions de fonctionnement et 4 millions d'euros d'investissement. Un chiffre relativement stable par rapport à l'année dernière. Les charges de personnel augmentent du fait de l'élargissement des compétences transférées par l'État, avec l'embauche de 3 instructeurs en urbanisme et du fait de la dissolution du Pays avec l'embauche des 4 agents de cette association.



**: PAROLE D'ÉLUE  
HENRIETTE MARTINEZ**  
(VICE-PRÉSIDENTE EN  
CHARGE DES FINANCES).

*Dans un contexte de rationalisation et de réduction des dépenses publiques, les collectivités locales sont soumises à un régime strict de baisse des dotations. Nous devons à la fois*

*faire plus avec moins. Cela demande une gestion rigoureuse, l'accélération de notre processus de mutualisation et la recherche constante de financements extérieurs.*

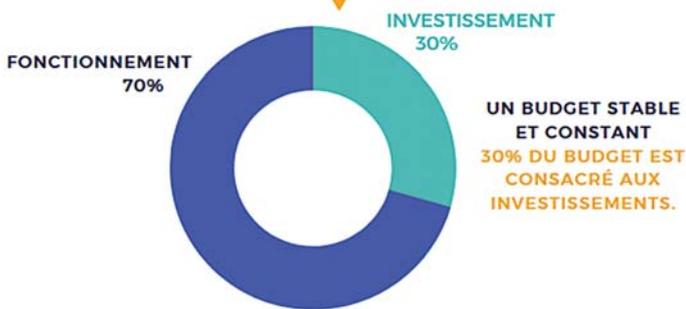


L'information continue en podcast sur [www.sisteronais-buech.fr/2018/03/05/interaction-magazine-podcast-de-ccsb/](http://www.sisteronais-buech.fr/2018/03/05/interaction-magazine-podcast-de-ccsb/)

Pour faire baisser les charges de fonctionnement, la méthode de travail adoptée consiste à poursuivre la mutualisation des 7 anciennes communautés de communes.

Par exemple, en 2017, la renégociation des contrats d'assurances a rapporté plus de 100 000 € à la collectivité. Ce travail sera approfondi et accéléré dans toutes les dépenses à caractère général et plus particulièrement dans la renégociation des contrats de prêts.

## 45 736 137 € DE BUDGET POUR L'ANNÉE 2018



### UN BUDGET ÉQUILIBRÉ SANS HAUSSE DE LA FISCALITÉ

Du côté des recettes, la CCSB équilibre le budget avec 22 millions d'euros. Les impôts et taxes des ménages et des entreprises permettent notamment de récupérer 13 millions d'euros, plus 3,4 millions d'euros issus de la taxe des ordures ménagères.

Les produits fiscaux attendus ont subi une baisse importante de l'ordre de 500 000€, après avoir été surévalués par les services fiscaux en 2017. Malgré cette baisse des recettes, les élus de la CCSB ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité.

#### LES BUDGETS EN DÉTAILS

Budgets	Fonctionnement	Investissement
Budget général	21 904 870 €	3 962 725 €
Ordures ménagères	5 059 122 €	2 331 164 €
SPANC	245 150 €	255 890 €
PA Val Durance	777 194 €	1 748 427 €
Ecopôle de Laragne	2 180 811 €	2 336 350 €
PA Le Poët	2 142 080 €	2 792 384 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 309 227 €</b>	<b>13 426 910 €</b>

### LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2018

Les investissements dans le développement touristique permettront d'améliorer la qualité des infrastructures avec les travaux d'aménagements de la base de loisirs de la Germanette et des sentiers de randonnée de la Méouge et du Laragnais.

Une partie des investissements sera dédiée au ramassage des déchets ménagers et à la politique de tri : achats de colonnes de tri à Ribiers, aménagement de l'alvéole du centre d'enfouissement de Sorbiers...

2018 sera donc une nouvelle année de structuration et de montée en puissance de la CCSB par l'élaboration du projet de territoire et la définition des objectifs économiques et stratégiques, toujours dans une logique de solidarité.

### LE CHIFFRE

## 388€

C'est le montant de l'endettement communautaire par habitant. En comparaison la moyenne nationale des collectivités de même importance est de

## 1118€.

#### VRAI OU FAUX ?

##### ✓ Les dépenses de fonctionnement augmentent

C'est vrai.

Les nouvelles compétences obligent la CCSB à recruter. D'autre part, l'État prélève sur ce budget 1,6 millions d'euros car le Sisteronais-Buëch est considéré comme riche. Les dépenses de fonctionnement sont donc contenues dans la mesure du possible.

La CCSB réussit à équilibrer son budget, notamment en rationalisant ses dépenses.

##### ✗ La CCSB n'arrive pas à faire des économies

C'est faux.

À l'aide d'une gestion équilibrée, la communauté de communes dégage un excédent total de fonctionnement de plus d'1 million d'euros sur le budget prévisionnel 2018.



## LA GERMANETTE : ÉCRIN DE VERDURE ET EAU TURQUOISE

*Propriété de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, le site de 15 hectares, à proximité de Serres, fait partie des lieux prisés et appréciés des locaux et des touristes visitant la région. La base de loisirs propose de nombreuses activités ce qui en fait le lieu idéal pour un moment en famille.*

### LA BAINNADE

Eaux claires, pentes douces, solarium, mais aussi pataugeoire pour les plus petits et jeux d'eaux avec banc arroseur, éléphant cracheur, jets au sol... les installations sont uniques pour le territoire. Profitez pleinement de ce lieu sous la surveillance de 2 maîtres-nageurs durant les heures d'ouverture payantes : du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre, tous les jours de 11h à 20h. L'eau du bassin de baignade est naturelle et d'une teinte turquoise, si bien qu'on surnomme le site « la plage à la montagne ». C'est afin de conserver la qualité de ce bassin que la CCSB va investir dans des travaux de modification du circuit d'eau : il sera ainsi amélioré grâce à un système de filtration plus adapté.

### ESPACE DÉTENTE ET ANIMATIONS

Vous pourrez également partir à la découverte du plan d'eau en louant des bateaux électriques. Pour les adolescents et les adultes, les activités sont aussi possibles avec dès le 1<sup>er</sup> juillet des animations gratuites l'après-midi : animations sportives,



Crédit photo : Xavier Mordefroid.

volley-ball, football, badminton, pétanque... et des ateliers création : arts plastiques...

La Germanette, c'est aussi un vaste écrin de verdure, avec des espaces ombragés, tables et aires de pique-nique et barbecues.

## LA PÊCHE

La CCSB en partenariat avec l'Association Agréée de Protection des Milieux Aquatiques « la Truite du Buëch » (AAPMA), met à disposition un lac de pêche et œuvre à valoriser et à dynamiser la pratique de la pêche. Rivalisant d'ingéniosité pour attirer les pêcheurs confirmés comme les plus jeunes, c'est un succès qui se confirme chaque année un peu plus. L'association s'occupe aussi de protéger le lac tout en animant régulièrement le site, avec les parcours de lâchers, les parcours No-Kill, les cours de pêche le mardi... Tant d'événements ludiques qui permettent aussi de prendre conscience du caractère fragile des milieux aquatiques.



## SNACK-BAR-RESTAURANT : UNE RESTAURATION 3-EN-1

La restauration évolue ! Désormais la Germanette propose un restaurant convivial et chaleureux autour d'une cuisine maison servant des produits locaux...tout au long de l'année ! Un brunch y est même servi le dimanche. Le bar offre un parfait complément au restaurant, où sont en ventes boissons fraîches et chaudes, ainsi qu'une carte des vins évoluant avec les saisons. Ici aussi la qualité et le local ont été favorisés avec notamment la vente de glaces artisanales des Hautes-Alpes. Le snack propose quant à lui des produits salés et sucrés, des sandwiches à la commande et des frites maisons. Dans le respect du lieu, un maximum de couverts réutilisables dans le style éco-cup sont fournis.



## 2018 : NOUVEAUX TARIFS D'ENTRÉE

Cette année la carte résident est ouverte à tous les habitants du Sisteronais-Buëch ! Pour l'obtenir, rendez-vous à la Germanette ou au siège de la CCSB à Sisteron avec un justificatif de domicile et une carte d'identité (les cartes sont nominatives).

- Carte de résident : 20€
- Ticket adulte : 3€
- Ticket enfant : 2€
- Carte « Pass saison » : 40€
- Entrée gratuite pour les moins de 7 ans.

## + Plus d'informations

Tél. 04 92 31 27 52

<http://lagermanette.blogspot.fr/>

Facebook : @lagermanette



Crédit photo : Rafiot cyclé.

## RAFIOT'CYCLÉ

La 5<sup>e</sup> édition de l'événement, en partenariat avec l'association Espace Plaine, propose le temps d'un week-end, la confrontation amicale de régates de bateaux recyclés en matériaux de récupération.

Des ateliers et des expositions autour du recyclage viennent agrémenter cette fête. Les équipes sont formées par des associations, des écoles et des privés qui rivalisent d'ingéniosité.

Convivialité, bonne ambiance, sensibilisation à l'environnement... au travers de gestes simples et ludiques un message fort est délivré : chacun peut limiter son impact sur l'environnement et le climat en agissant de concert. Plus que des régates...des objectifs: Réduire, Repenser, Réutiliser et Recycler !

**Du 15 au 17 juin**, événement gratuit où tout un chacun y est le bienvenu !

**Programme :**

<https://www.rafiotcycle.com/>



## LES AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES

*Notre territoire est réputé pour ses sentiers de randonnées pédestres ou à vélo. La CCSB travaille à rendre ces sites plus agréables pour les visiteurs d'ici ou d'ailleurs.*

### LES GORGES DE LA MEOUGE.

Désignées comme une merveille des Hautes-Alpes, les Gorges de la Méouge sont baignées de chaleur et de lumière et sont un lieu réputé pour la baignade et la promenade. 16 boucles pédestres, 4 itinéraires équestres, 20 itinéraires VTT et 3 boucles cyclo sont praticables. Face à l'importance de ce site, d'importants travaux de sécurité vont être lancés sur le sentier du tour des gorges: emmarchements, soutènements, main courante et reprise d'assiette du sentier.

### SITE DE VOL LIBRE DE LA MONTAGNE DE CHABRE.



Avec ses paysages magnifiques, le site international de Laragne-Chabre jouit d'une excellente réputation. Il bénéficie d'une aérologie exceptionnelle en raison de son emplacement au cœur des montagnes et de son ensoleillement particulièrement important.

Son potentiel sportif est reconnu par tous les pilotes et d'innombrables records y ont été battus. Tous ces facteurs en font un site unique qui reçoit des compétitions internationales. Des travaux sur l'accessibilité depuis les vallées ont été menés afin d'accueillir et de récupérer au mieux les pilotes sur les grands axes routiers.

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a déjà rénové les pistes d'envol avec la pose de pelouse synthétique sécurisant le décollage.

De nouveaux travaux permettront de rafraîchir les pistes et d'installer une rampe de décollage pour les handicapés.

### HAUTES-TERRE DE PROVENCE®

Aux confins des Alpes de Haute-Provence, bordées à l'ouest par la Durance et au nord par le barrage de Serre-Ponçon, les Hautes-Terres de Provence offrent un point de vue unique sur le Dévoluy, les massifs des Ecrins, l'Ubaye, le Mercantour, les massifs dignois, Sainte-Victoire, le Lubéron et la Drôme.

Un travail important d'information touristique y est mené afin de faire profiter au maximum les visiteurs de ces panoramas. Des tubes de visée, des panneaux d'information touristique et des tables d'orientations ont été posés à Bayons, Gigors et Valavoire.

Un programme de rénovation des sentiers de randonnée est aussi en cours avec le Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence dans la partie Sisteronais-Motte-du-Caire-Turriers de la CCSB.



**+** Plus d'informations  
www.sisteron-buech.fr



**+** Plus d'informations  
Tél. 04 92 68 40 39  
www.sisteron-a-serreponcon.com



Crédit photo : Hautes Terres de Provence ©

## LES INSOLITES DE LA CCSB

### LA GRANDE FISTOIRE

La Via Ferrata du Caire bénéficie d'une réputation nationale pour son parcours sportif et aérien. Au programme : la passerelle du « pont du singe » de 60 m de long, le bombu (devers), la dalle couchée, 3 magnifiques tyroliennes de 150-130-220 mètres et pour les plus téméraires : le pont népalais et sa grande muraille. Taillée dans une paroi calcaire, la Grande Fistoire est l'une des plus aériennes et des plus belles via ferrata d'Europe. Réputée pour son caractère athlétique elle est aussi adaptée aux novices qu'aux expérimentés.

2 parcours sont possibles : un court (plus facile qui permet d'éviter les passages les plus délicats) et un long (parcours complet de 4h). De l'adrénaline pure pour les fans d'escalade, et de randonnées.

#### ➕ Plus d'informations

Tél. 04 92 68 40 39 / 7j/7

[www.sisteron-a-serreponcon.com/via-ferrata/](http://www.sisteron-a-serreponcon.com/via-ferrata/)

### PARC ANIMALIER DE SAINT-GENIEZ LA VALLÉE SAUVAGE : PAISIBLE ET AGRÉABLE.

Histoire de passion et d'aventure, la Vallée Sauvage a été créée par la famille De Mortier dans les années 1990. Passionnés de nature et d'animaux ils reprennent une installation agricole, qu'ils transforment en un vaste parc rural.

#### Un parc en avance sur son temps.

L'idée de départ était simple : créer un parc en parfaite harmonie avec la nature du site. En voulant préserver l'environnement et la géologie, l'action du parc a un impact positif pour les animaux et la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Cette vision est devenue une tendance que tous les parcs zoologiques tentent désormais de reproduire. Le parc animalier est le seul site de ce genre dans le département et n'aura demandé que

très peu d'investissement, si ce n'est du temps et de la passion pour aménager les 17 hectares et s'occuper des 15 espèces d'animaux différentes.

#### Un parc pour toute la famille.

La balade du parc est paisible et accessible à tous, grâce à son sentier pédestre la visite se fait à votre rythme. On y fait la rencontre d'une faune et d'une flore variée avec les mouflons, les moutons racka ou les paons. Au bord du ruisseau on croise les canards qui pataugent sur les étangs.

Émerveillez-vous de la beauté du paysage montagneux, profitez de la fraîcheur des zones boisées pour pique-niquer... Puis caressez les biches en liberté!

#### ➕ Plus d'informations

Tél. 04 92 61 52 85

[www.parcanimalier.lavalleesauvage.com](http://www.parcanimalier.lavalleesauvage.com)





## LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

*La CCSB reconnaît d'intérêt communautaire « Le portage de repas à domicile » dans le cadre de la compétence « action sociale ».*

### UN SERVICE ADAPTÉ À LA POPULATION

La plupart des bénéficiaires du portage de repas ont besoin d'une aide constante dans les actes de la vie, et certains d'entre eux ne reçoivent de visite de proches, qu'occasionnellement. Face à cet isolement, 9 334 repas ont été livrés au total, dans les Baronnies et le Serrois par la CCSB en 2017.

Le portage de repas permet donc de pallier le manque d'autonomie et l'isolement des personnes âgées, qui bénéficient de repas complets et équilibrés sans avoir à se déplacer. À ce jour, 131 personnes âgées de 65 à 90 ans font appel à ce service.

### LE FONCTIONNEMENT

La personne bénéficiaire d'un service de portage de repas choisit ses menus toutes les semaines à partir d'une proposition communiquée par le service à la population, ainsi que le nombre de repas souhaités. Les repas sont ensuite livrés à domicile sous forme de plateaux-repas, et ce, même les jours fériés. Le prix du repas livré varie de 6.15 € et 9.15 € en fonction des revenus des bénéficiaires.

### UN SERVICE MULTIFONCTIONS

Le service va plus loin que la livraison : accompagnement à des nécessités de la vie courante, dépôt et relevé du courrier, rangement des repas, tri des barquettes périmées dans les frigidaires. Le portage de repas permet aussi d'échanger avec les bénéficiaires et d'offrir une écoute attentive à la personne. Les agents sont en mesure de rassurer, aussi bien les bénéficiaires que leur famille, en instaurant

une relation de confiance. Deux personnes sont chargées d'organiser ce service.

En cas de défaillance de l'initiative privée, la CCSB pourra étendre le service de portage de repas en zone rurale, dans les communes de moins de 1 500 habitants.



### Plus d'informations

Pôle Services à la population

Tél. 04 92 67 19 44

services.population@sisteronais-buech.fr

Rue des Jardins - 05700 Serres



### : PAROLE D'ÉLU GÉRARD TENOUX

*Le portage de repas à domicile est représentatif des valeurs pour lesquelles nous nous engageons : aider notre population même dans les endroits isolés. Assurer les services publics fait partie de notre mission et de notre responsabilité afin d'aider et d'accompagner nos citoyens.*



Le petit Jean-Philippe avec son "Papet" qui torréfiait le café dans les années 50 à Rosans.

## : portrait *d'ici*

### BONJOUR M.POSTEL, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER S'IL VOUS PLAÎT ?

et lui tenaient à Rosans. Je suis né à Paris et j'y ai fait mes études. J'ai été médecin généraliste en banlieue parisienne de 1979 à 2014. Et maintenant, un peu écrivain. L'Affaire Arnolfini est paru en 2016 (Actes Sud).

### LA LITTÉRATURE TIENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS VOTRE FAMILLE ?

2013, puis L'Ascendant et Les deux pigeons). Je crains qu'il ne s'agisse d'une maladie héréditaire !

### COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LABOREL ?

des années 50. Là se sont tissés pour moi les liens indissolubles et précieux des amitiés d'enfance.

Comme vous le voyez sur cette photo, il m'est arrivé de torréfier distraitemment le café dans les années 50 avec mon papet. C'était dans l'épicerie que ma grand-mère

Mon père a écrit plusieurs livres savants sur la période de la Renaissance. Mon fils Alexandre a publié trois romans (Un Homme effacé, Goncourt du premier roman

C'est une petite maison que possédait ma grand-mère de Rosans. Nous y venons depuis la fin

### POURRIEZ-VOUS ÉCRIRE EN QUELQUES LIGNES AVEC VOTRE AMOUR ET MAÎTRISE DES MOTS, CE QUE VOUS INSPIRE LABOREL ?

brebis. Comité des Fêtes, Chamouse, chevreuils, col de Perty, col Saint-Jean. Distillation de la lavande. Entraide. Fontaine, fromage de chèvre. Grives, genièvre. Hospitalité. Ingéniosité. Jeu de boules. Liberté-Egalité-Fraternité, loup, lumière. Marnes, miel, Monument aux Morts, montée Lucien Guibert. Nuits étoilées. Orages d'été. Parfums, paysages, petits-gris et sanguins. Quésaco. Ruches, rallye de Monte Carlo. Souvenir vivant des anciens disparus, sangliers. Tilleul, thym, théâtre, Tour de France. Vieux cimetière, Voie Lactée, violet des lavandes. Tout ce qu'il faut pour être heureux !

En quelques lignes ? Impossible ! Un abécédaire, peut-être, comme autant de mots de passe ? Alambic, amitié, agence postale. Bénévolat, belote, biaou,

### UN PROCHAIN LIVRE À SORTIR ?

Ce qui me passionne par-dessus tout – sans doute par déformation professionnelle – c'est d'essayer de débrouiller des énigmes. Ou d'en imaginer. C'est ce à quoi je travaille en ce moment.



# Panoramique



Prise de vue depuis la table d'orientation de Valavoire





## TEOM-GEMAPI FISCALITÉ ENVIRONNEMENT

*Depuis le début de l'année, la CCSB a mis en application la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et la taxe GEMAPI. Explications.*

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est le nouveau système de financement adopté sur le territoire pour le fonctionnement du service de collecte et traitement des déchets ménagers. Contrairement à la Redevance d'Enlèvement des Déchets Ménagers (REOM) qui était un forfait appliqué à tous les ménages sans distinction, le choix de la TEOM s'est imposé car elle semble être plus avantageuse :

- Elle est mensualisable
- Elle est progressive en fonction du logement
- Elle est récupérable au travers des charges locatives
- Pour nos agents il sera désormais possible de se consacrer à l'optimisation du service puisque l'Etat sera en charge du prélèvement de la taxe. On parle d'une taxe plus juste.

Grâce au tri qui est fait par les ménages, la CCSB génère environ 1.000.000 € de produit (tri + subventions). En triant mieux nous pouvons faire des économies importantes.

Pour calculer votre taxe, prenez la moitié de la valeur locative indiquée au verso de votre feuille puis appliquer 12%. Pour le Serrois, un lissage du taux est appliqué à 4% sur 4 ans, afin d'équilibrer l'imposition (plus élevé dans ces communes) avec l'ensemble du territoire. La CCSB a voté un plafond afin que les propriétaires n'aient pas à payer une TEOM trop importante.

### GEMAPI, CONSÉQUENCE DE LA DÉCENTRALISATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'État a imposé aux intercommunalités de prendre en charge la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », sans compenser financièrement cette nouvelle charge. La CCSB a désormais la responsabilité d'aménager des bassins hydrographiques ; d'entretenir et d'aménager les cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau ; de se défendre contre les inondations ; de protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Pour financer cette compétence La CCSB a dû instaurer la taxe Gemapi. En 2018, il s'agit d'identifier les enjeux grâce à des études, dont le coût est évalué à 150.000€, soit 5 à 7 € par foyer sur la feuille d'imposition. Il s'agit d'une ponction préventive en vue d'une baisse des charges ultérieures de réparation et afin d'assurer la protection des administrés en cas de risque majeur.

Elle permet de faire fonctionner le service de ramassage des déchets dans un territoire de 25000 personnes, ainsi que d'assurer l'optimisation des points de collecte.

À Sisteron, Mison et Entrepierres des colonnes de tri ont déjà été remplacées avec des messages clairs.

La TEOM finance aussi la prévention autour du compostage, du recyclage, du broyage, des stops pubs et des suremballages.

DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS									
Code	Libellé	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
1	...	11,81	2,07	0,456	...	3,46	...	...	...
2	...	11,81	2,32	0,453	...	3,52	...	...	...
3	...	3409	...	3409	...	3409	...	3409	...
4	...	403	72	15	...	120	...	1759	...
5	...	396	69	15	...	216	...	...	...
6	...	403	72	15	...	120	...	...	...
7	...	1,77	4,35	0	...	3,45	...	...	...
8	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9	...	...	...	...	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...	...	...	...	...
12	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13	...	...	...	...	...	...	...	...	...
14	...	...	...	...	...	...	...	...	...
15	...	...	...	...	...	...	...	...	...
16	...	...	...	...	...	...	...	...	...
17	...	...	...	...	...	...	...	...	...
18	...	...	...	...	...	...	...	...	...
19	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...
21	...	...	...	...	...	...	...	...	...
22	...	...	...	...	...	...	...	...	...
23	...	...	...	...	...	...	...	...	...
24	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25	...	...	...	...	...	...	...	...	...
26	...	...	...	...	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...	...	...	...	...
28	...	...	...	...	...	...	...	...	...
29	...	...	...	...	...	...	...	...	...
30	...	...	...	...	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...	...	...	...	...
32	...	...	...	...	...	...	...	...	...
33	...	...	...	...	...	...	...	...	...
34	...	...	...	...	...	...	...	...	...
35	...	...	...	...	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...	...	...	...	...
37	...	...	...	...	...	...	...	...	...
38	...	...	...	...	...	...	...	...	...
39	...	...	...	...	...	...	...	...	...
40	...	...	...	...	...	...	...	...	...
41	...	...	...	...	...	...	...	...	...
42	...	...	...	...	...	...	...	...	...
43	...	...	...	...	...	...	...	...	...
44	...	...	...	...	...	...	...	...	...
45	...	...	...	...	...	...	...	...	...
46	...	...	...	...	...	...	...	...	...
47	...	...	...	...	...	...	...	...	...
48	...	...	...	...	...	...	...	...	...
49	...	...	...	...	...	...	...	...	...
50	...	...	...	...	...	...	...	...	...
51	...	...	...	...	...	...	...	...	...
52	...	...	...	...	...	...	...	...	...
53	...	...	...	...	...	...	...	...	...
54	...	...	...	...	...	...	...	...	...
55	...	...	...	...	...	...	...	...	...
56	...	...	...	...	...	...	...	...	...
57	...	...	...	...	...	...	...	...	...
58	...	...	...	...	...	...	...	...	...
59	...	...	...	...	...	...	...	...	...
60	...	...	...	...	...	...	...	...	...
61	...	...	...	...	...	...	...	...	...
62	...	...	...	...	...	...	...	...	...
63	...	...	...	...	...	...	...	...	...
64	...	...	...	...	...	...	...	...	...
65	...	...	...	...	...	...	...	...	...
66	...	...	...	...	...	...	...	...	...
67	...	...	...	...	...	...	...	...	...
68	...	...	...	...	...	...	...	...	...
69	...	...	...	...	...	...	...	...	...
70	...	...	...	...	...	...	...	...	...
71	...	...	...	...	...	...	...	...	...
72	...	...	...	...	...	...	...	...	...
73	...	...	...	...	...	...	...	...	...
74	...	...	...	...	...	...	...	...	...
75	...	...	...	...	...	...	...	...	...
76	...	...	...	...	...	...	...	...	...
77	...	...	...	...	...	...	...	...	...
78	...	...	...	...	...	...	...	...	...
79	...	...	...	...	...	...	...	...	...
80	...	...	...	...	...	...	...	...	...
81	...	...	...	...	...	...	...	...	...
82	...	...	...	...	...	...	...	...	...
83	...	...	...	...	...	...	...	...	...
84	...	...	...	...	...	...	...	...	...
85	...	...	...	...	...	...	...	...	...
86	...	...	...	...	...	...	...	...	...
87	...	...	...	...	...	...	...	...	...
88	...	...	...	...	...	...	...	...	...
89	...	...	...	...	...	...	...	...	...
90	...	...	...	...	...	...	...	...	...
91	...	...	...	...	...	...	...	...	...
92	...	...	...	...	...	...	...	...	...
93	...	...	...	...	...	...	...	...	...
94	...	...	...	...	...	...	...	...	...
95	...	...	...	...	...	...	...	...	...
96	...	...	...	...	...	...	...	...	...
97	...	...	...	...	...	...	...	...	...
98	...	...	...	...	...	...	...	...	...
99	...	...	...	...	...	...	...	...	...
100	...	...	...	...	...	...	...	...	...



## LE SIG : L'INFORMATION AU BOUT DU CLIC

*Le Système d'Information Géographique (SIG) est un outil qui permet d'organiser et de consulter des données géolocalisées, détaillées et précises. Une sorte de mille-feuille qui contient une multitude de couches de données, dans la veine de Google Maps : une carte sur laquelle on peut faire apparaître les informations que l'on souhaite.*

### UN INTÉRÊT STRATÉGIQUE POUR LE TERRITOIRE

L'intérêt est d'une part, d'avoir une meilleure connaissance de notre patrimoine commun (réseaux d'eau potable, éclairage public, sentiers de randonnée, etc...), mais également de sécuriser, centraliser et partager l'information. Le SIG permet de croiser les informations afin d'appréhender les dynamiques du territoire, d'établir des scénarii d'aménagements, d'éclairer élus et techniciens sur des choix stratégiques. Un formidable outil d'aide à la décision, qui intervient sur de nombreuses compétences : environnement, urbanisme, tourisme, sécurité, cadastre...

### GÉOMAS : LA MUTUALISATION ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

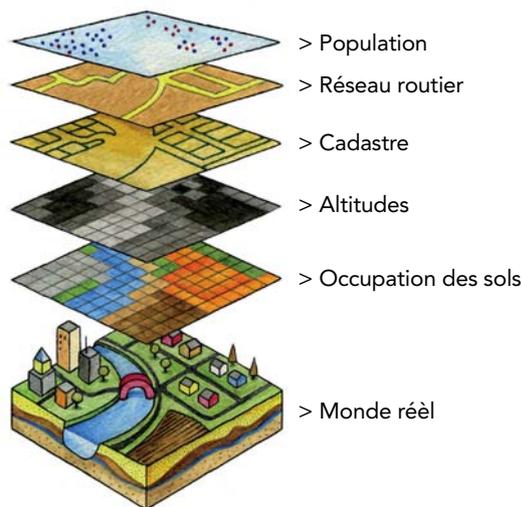
GéoMAS est le système d'information qui connecte le Sisteronais-Buëch au cœur d'un territoire de 210 communes qui partagent les coûts et les façons de fonctionner. 10 EPCI ainsi que le Département des Hautes-Alpes utilisent également ce même outil.

La CCSB dispose ainsi d'une vue d'ensemble pour définir un schéma de cohérence territorial de qualité. Cette masse importante d'informations permet l'analyse, l'anticipation, la compréhension et la résolution des problèmes, le tout dans un partage des méthodes de travail entre tous les techniciens et élus de ce grand territoire. Le SIG apporte donc une efficacité et un gain de temps dans la recherche d'informations.

### L'ESPACE ET LE TEMPS N'ONT PLUS DE LIMITES

Ce qui fait la force du SIG, et qui a révolutionné notamment les collectivités, c'est le volet « prospectif » : on peut utiliser le SIG dans une dimension spatiale et temporelle afin de « faire parler les données ». Par exemple, dans le cadre d'un projet de centre aquatique intercommunal, le SIG permettrait d'obtenir le meilleur emplacement possible pour cette installation en croisant les informations de

population, de flux routier, du foncier des terrains, etc... D'autre part on peut aussi se servir des expériences passées, regarder en arrière un projet déjà réalisé, et trouver des facteurs d'optimisation pour l'avenir.



### : PAROLE D'ÉLU EDMOND FRANCOU



*L'État impose désormais aux maires d'avoir une connaissance ultra-précise des réseaux sensibles de leur commune, afin de sécuriser les travaux et aménagements des voiries. Le SIG permet d'accompagner les élus dans ce contexte réglementaire exigeant.*

# : Petits conseils pour réduire le volume de vos poubelles



## ACHETEZ MALIN ET SOYEZ VIGILANTS

Évitez les suremballages, privilégiez le vrac et produits locaux. Ayez toujours votre panier, sac cabas ou en tissu à portée de main !



## « STOP PUB »

Apposez un autocollant sur votre boîte aux lettres pour éviter les publicités indésirables.



## COMPOSTEZ

En moyenne les déchets fermentescibles représentent 30% de vos ordures ménagères ! Des composteurs à 10€ sont disponibles au siège de la CCSB à Sisteron et au Pôle Environnement à Garde Colombe !

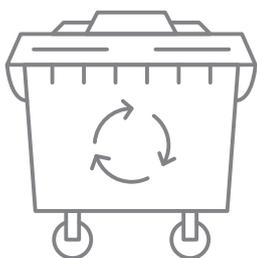
## RECYCLEZ

Les objets peuvent avoir plusieurs vies, déposez-les en déchetteries pour qu'ils puissent être revalorisés.



## RÉ-EMPLOYEZ

Repensez, réparez ou donnez au lieu de jeter !



## BROYEZ

Une action pilote est en cours dans le Serrois par le biais du Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage\*. Un broyeur de végétaux y est disponible auprès des mairies partenaires.



\*(TZDZG : programme qui vise à accompagner les collectivités territoriales qui s'engagent dans une démarche ambitieuse de prévention, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets.)

**ENCORE 60% DE NOS DÉCHETS NE DEVRAIENT PAS SE TROUVER DANS LA POUBELLE GRISE...  
CONTINUONS NOS EFFORTS DE TRI !**

### POUR BIEN TRIER, PETIT RAPPEL DES CONSIGNES :



**VERRE**

Ne pas jeter dans ces bacs : plats et vaisselle en pyrex, verres à boire qui sont à jeter dans votre poubelle ordinaire.



**PAPIER**

Les papiers gras et salis, les papiers peints et films de protection des journaux sont à jeter dans votre poubelle ordinaire.



**EMBALLAGES**

Barquettes en plastique, polystyrène, emballages de café, yaourts et sachets sont à jeter dans votre poubelle ordinaire.